

La communauté de communes au régime sec

Publié le 03/02/2016 à 03:50, Mis à jour le 03/02/2016 à 08:50



Thomas Faure et Jean Michel Losego veulent une meilleure transparence des finances./Photo DDM

Fraîchement élu aux postes de président et de vice président de la CCTA (communauté des communes des terres d'Aurignac), Jean Michel Losego et Thomas Faure ont répondu à l'attente du conseil communautaire et du collectif des contribuables lundi soir en affichant une transparence de gestion et leur préoccupation de vouloir redresser les finances communautaires. Face à une situation financière toujours dans le rouge, les élus vont devoir encore jongler car il se profile que la collectivité sera au régime sec pour l'année 2016.

Un plan de trésorerie adopté

Si l'on se range à l'avis de l'Agence technique départementale le constat peut paraître accablant.

Dans son audit, l'A.T.D. suggère en effet une nouvelle hausse de la fiscalité (de 17 % en 2016 et de 41 % en 2017, ou bien une hausse sur quatre ans de manière dégressive...). Tout cela à ajouter aux 45 % d'augmentation d'impôts déjà actés de la Chambre Régionale des Comptes ! Avant d'en arriver là et d'actionner le levier des impôts, les élus veulent réfléchir à des économies en année pleine et surtout ils cherchent à obtenir le soutien des banques pour retrouver un équilibre pérenne. C'est pourquoi Thomas Faure et Jean Michel Losego ont présenté aux délégués un plan de trésorerie dont l'objectif est d'étaler le prêt relais de 800 000 € sur une période de vingt-cinq ans et de solder la ligne de trésorerie de 350 000 € avant le 31 décembre 2016 (ce crédit a été consenti en 2013 pour un montant de 600 000 €). Après en avoir délibéré, le conseil communautaire a accepté à l'unanimité le plan présenté. «Nous manquons encore de visibilité mais nous serons fixés dans quelque temps à la clôture du compte administratif 2 015», s'est défendu Jean Michel Losego qui cherche des soutiens tous azimuts et, dans un souci d'ouverture il a convenu d'un rendez-vous avec le collectif des contribuables le 11 février.

J.M.

AURIGNAC VIE LOCALE

AILLEURS SUR LE WEB

**Astuces d'Enjoyphoenix : Contouring des sourcils** (Maybelline)

- Le compte joint ne s'adresse pas seulement aux couples ! (Boursorama Banque)
- Le Barça a renoncé à Benzema suite à une enquête sur sa personnalité et son... (Le Figaro)
- Soyez le moteur de votre propre mutation numérique (FigaroPartner pour Hewlett Packard Enterprise)
- Quelques astuces pour faire baisser sa prime d'assurance (LesFurets.com)

A LIRE AUSSI

**La mort d'une fillette avec un jouet Kinder était un accident, pas une...**

- Clara Morgane toujours aussi sexy, moins de deux mois après son accouchement
- Fillette décédée : la société Ferrero ressort indemne de l'affaire du jouet...
- Polémique Woerth-Merah : «Une atteinte à la mémoire de notre fils» pour Albert...
- «L'homme-arbre» du Bangladesh va bientôt être opéré

Recommandé par

Donner votre avis !

CHARTRE DE MODÉRATION

VOTRE COMMENTAIRE :

Votre commentaire est soumis à notre charte de modération. En cas de non-respect (propos racistes ou insultants...) il ne sera pas publié. Cliquez ici pour écrire et merci pour votre contribution.

Suivre ce fil de discussion

Envoyer ce commentaire